

**MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICE  
FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION D'UN BANC AEV NEUF  
LYCEE POLYVALENT CANTAU - ANGET**

**ANNEXE 1 AU CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)**

**DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT**

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup d'exclusions de la procédure des marchés publics de l'article L.2141-1 du Code de la commande publique

Le candidat atteste sur l'honneur :

- Que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail
- Qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article L.5212-1 à L.5212-11 du Code de la commande publique)
- Qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande de l'établissement. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Lieu :

Date :

Cachet et signature du candidat